



**NATIONS UNIES**  
**CONSEIL**  
**DE SECURITE**



Distr.  
 GENERALE  
 S/10444  
 12 décembre 1971  
 FRANCAIS  
 ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 12 DECEMBRE 1971, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL  
 DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE  
 AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

La guerre continue à faire rage dans la péninsule indienne. Les efforts pressants qu'a déployés le Conseil de sécurité à ses 1606ème, 1607ème et 1608ème séances pour amener un cessez-le-feu et le retrait des troupes ont échoué, si bien qu'il a fallu saisir immédiatement l'Assemblée générale de la crise en vertu de la procédure "L'union pour le maintien de la paix". L'Assemblée générale a examiné cette grave situation à ses 2002ème et 2003ème séances et a adopté le 7 décembre, par 104 voix contre 11 avec 10 abstentions, la résolution 2793 (XXVI) dans laquelle elle a notamment demandé à l'Inde et au Pakistan d'instituer un cessez-le-feu et de retirer leurs forces armées se trouvant sur le territoire de l'autre pays.

L'une des parties, le Pakistan, a accepté la résolution. L'autre partie, l'Inde, ne l'a pas encore fait.

Les Etats-Unis estiment que le Conseil de sécurité a l'obligation de mettre fin de toute urgence à cette menace à la paix.

D'ordre de mon gouvernement, je demande qu'une réunion du Conseil de sécurité soit convoquée immédiatement.

(Signé) George BUSH

-----

